Bureau coordonnateur de la garde en milieu familial de Bordeaux-Cartierville

1

2

3

INFOPARENTS BC de BC

Édition 2010,

n° 9

Été 2010

Dans ce numéro :

Jeux extérieurs

Des ressources pour vous:

Heures du conte sous la tente

Lecture dans les parcs

Fonctionnement:

Les congés fériés

Activités du BC de BC

Sortie au Pays de Merveilles

Activités extérieures

Profitez de l'été pour bouger avec vos enfants. Découvrez la nature en pleine ville grâce aux parcs nature et aux espaces verts de Montréal et ses environs.

En panne d'idées d'activités à faire avec les enfants: consultez le Répertoire des activités extérieures, une multitude d'activités à faire dehors classées par saisons, par âges et par nombre d'enfants. Un outil du Ministère de la Famille et des Aînés.

Voici un exemple d'activités proposé par le Répertoire des activités extérieures : « Les explorateurs »

Mise en situation
Fabriquer sa boîte à trésors à l'aide d'une boîte de carton (petite boîte compartimentée, décorée au goût des en-

fants). On peut utiliser des boîtes de bois avec un couvercle à penture et une attache de métal, ou bien utiliser des boîtes de carton assez rigide.

Déroulement

Discutez avec votre enfant des choses vivantes et des choses inanimées. Par la suite, invitez-le à aller découvrir la nature et recueillir divers objets pour les mettre dans sa boîte à trésors (pierres, fleurs, morceaux de bois, cocottes, nids).

Retour

Au retour, les enfants montrent leurs trouvailles. Par la suite, on identifie les éléments trouvés par les enfants à l'aide d'un livre illustré.

© Gouvernement du Québec, 2007

Ce que l'enfant peut expérimenter pendant les activités motrices:

Se déplacer:

- Courir, sauter, galoper
- Rouler, grimper
- Transporter

Le contrôle de la stabilité:

- Se tenir en équilibre
- Danser, arrêter
- Tourner

Manipuler:

- Lancer, frapper
- Attraper
- Construire
- Collectionner
- Creuser, verser
- Modeler

En partageant de beaux moments à l'extérieur avec vos enfants, vous leur permettez de poser un regard curieux sur la nature, d'apprécier leur environnement et de passer des moments magiques avec vous.

De la lecture dans les parcs!

Le **mercredi** de 18h30 à 19h30 :

Parc Beauséjour, 30 juin

Parc Raimbault, 21 juillet

Parc Marcellin-Wilson, 28 juillet

Le mardi du 29 juin au 17 août :

Parc Louisbourg, 16h à 17h30

Parc de Mésy, 18h à 19h30

Parc St-Simon, 15h30 à 17h

Parc St-Benoît, 17h30 à 19h



L'heure du conte sous la tente

Heure du conte sous la **Tente** pour les 3 à 5 ans

Le mercredi, 18h30-19h30

30 juin Parc Beauséjour

14 juillet Parc Sault-au-Récollet

28 juillet Parc Marcellin-Wilson, près de la piscine

11 août Parc Île-de-le-Visitation, Maison du meunier



Inscription non obligatoire Annulation en cas de pluie Informations : 514-348-0973 L'heure du conte se poursuit dans vos bibliothèques pendant l'été

À la bibliothèque de Cartierville

Pour les enfants de 18 à 36 mois :

les mardi à 10h30

15 juin,

13 juillet

et 10 août

Veuillez réserver

au 514 872-6989

À la bibliothèque de Salaberry

Pour les enfants de 5 ans et moins :

les dimanches à 15 h

13 juin,

4 et 25 juillet

15 août

les jeudis à 10h

17 juin,

8 et 22 juillet,

12 et 26 août

Veuillez réserver au 514 872-1521

Édition 2010, n° 9

À propos des congés fériés

Veuillez noter que les services de garde sont fermés lors des congés fériés.

Toutefois, une mesure particulière est prévue pour répondre aux besoins de garde du parent dont l'horaire est non usuel.

Si tel est votre cas votre RSG vous présentera le formulaire suivant: « CONFIRMATION DE BESOIN DE GARDE EN RAISON D'UN TRAVAIL À HORAIRE NON-USUEL OU ATYPIQUE LORS DE CONGÉ FÉRIÉ »

Mesure particulière pour répondre aux besoins de garde dont l'horaire <u>est</u> non usuel ou atypique.

Pour répondre aux besoins de garde du parent dont l'horaire est non usuel ou atypique, la portion de la subvention de fonctionnement allouée aux fins de la rétribution des RSG est accordée pour l'enfant reçu durant un jour férié si toutes les conditions suivantes sont remplies :

 le parent a besoin du service de garde car il travaille selon un horaire non usuel ou atypique (par exemple si

- le parent travaille le jour férié);
- 2. le service de garde est offert:
- 3. l'enfant était présent au service de garde durant ce jour et a bénéficié du service;
- 4. le parent a payé sa contribution réduite pour ce jour;

Dans le cas où le besoin de garde signifié par le parent a été confirmé <u>par écrit</u> par ce dernier au cours des deux semaines précédant le jour férié et que l'enfant s'absente pour des raisons imprévues (maladie ou autres), la subvention est alors accordée pour cet enfant à la condition que la contribution parentale ait été acquittée et que le service de garde ait offert ses services.

Lorsque le jour férié correspond à un jour durant lequel le service de garde en milieu familial n'est pas normalement offert, le jour férié ne peut être repris ni déplacé à un autre jour ouvrable. (Par exemple lorsque le jour férié tombe un samedi ou dimanche, il ne peut être déplacé sur un jour ouvrable comme le lundi ou le vendredi)



Bureau coordonnateur de la garde en milieu familial de Bordeaux-Cartierville

1075 avenue Sainte-Croix Saint-Laurent Québec H4L 3Z2

Téléphone : 514 744 6984 Télécopie : 514 744 5399

Bulletin d'information pour les parents fréquentant les services de garde en milieu familial de Bordeaux-Cartierville.

Votre bureau coordonnateur est disponible pour vous.

- Questions sur la réglementation
- Besoin d'information sur la garde en milieu familial
- Inscription sur la liste d'attente pour consultation par les RSG.

Consultez notre page web

https://gw.micro-acces.com/cpetchoutchou/

Nos partenaires peuvent aussi répondre à vos besoins. N'hésitez pas à les contacter.

- Centre de Santé et de services sociaux (CSSS) (514) 331-3020
- Ministère de la Famille (514) 873-7200
- Office de la protection du consommateur (OPC) 1-888-672-2556

Sortie au Pays des Merveilles

Le succès garanti de la sortie au Pays Des Merveilles nous amène à l'organiser pour une quatrième année consécutive.

Lors de cette journée, nous aurons l'occasion de visiter l'univers des personnages vivants dans les contes pour enfants préférés de tous! Nous aurons la possibilité de visiter la maison d'Alice au Pays des Merveilles, du Petit Chaperon Rouge, du Petit Poucet, de Blanche Neige et encore plus! Ces personnages, tant aimés des enfants, nous offrirons des tonnes d'activités lors de notre

visite, telles que : pataugeoire, glissades, jeux gonflables, théâtre de marionnettes, piste de course, manège... et plein d'autres belles surprises. Vous pouvez visiter le site Internet si vous désirez plus d'informations, au www.paysmerveilles.com

En espérant vous y voir en grand nombre!

Cette sortie aura lieu:

mercredi 30 juin 2010

de 8 h 30 à 15 h approximativement.

Un transport en autobus sera organisé.

L'équipe du BC